

M. JOSEPH DORZAT, AMI ET CONDISCIPLE DU P. CHAMPAGNAT EN 1814

Le réseau de relations et les projets du Fondateur avant la Société de Marie

F. André Lanfrey

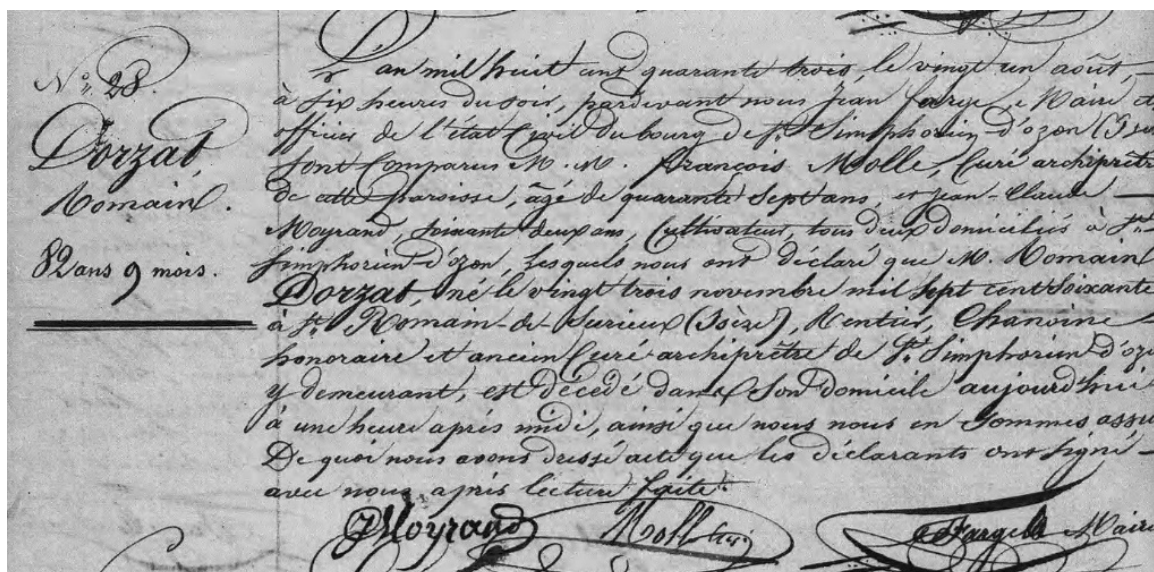
En travaillant sur les relations du P. Champagnat avec le diocèse de Grenoble, et avec M. Douillet plus particulièrement¹, j'ai consulté les Annales des écoles établies sur ce territoire². Et j'ai trouvé dans les Annales de l'école de St Symphorien d'Ozon, petite ville sur la rive gauche du Rhône juste au sud de Lyon, un paragraphe évoquant une relation ancienne entre M. Champagnat et le curé de cette localité :

« En 1814, pendant son cours de grand séminaire à Lyon, M. l'abbé Dorzat, devenu plus tard chanoine et curé archiprêtre à Saint-Symphorien-d'Ozon, avait fait la connaissance de M. l'abbé Champagnat, fondateur de l'Institut des Petits Frères de Marie : ils étaient intimement liés d'esprit et de cœur ; ils se communiquaient sympathiquement leurs peines, leurs tribulations, leurs difficultés dans l'étude ainsi que leurs projets ultérieurs. C'est dans une de ces communications que l'abbé Champagnat fit connaître à M. Dorzat l'intention qu'il avait de fonder une Congrégation de Frères instituteurs. Ce dernier en fut enchanté et lui promit que, si un jour il était curé dans une paroisse un peu considérable, il s'empresserait d'y fonder une école de ces Frères instituteurs. Dieu exauça les vœux de ces pieux ecclésiastiques. »

[...]

« M. Dorzat, ayant appris que M. Champagnat avait réussi, malgré d'innombrables difficultés, à former une société de Frères enseignants qu'on estimait beaucoup, n'oublia pas la promesse qu'il avait faite à son condisciple. En 1827, il écrivit à M. l'abbé Champagnat pour lui demander deux Frères qui lui furent promis moyennant un traitement annuel et assuré de 800 F, que la fabrique³ se chargea d'acquitter, ou de compléter suivant le chiffre auquel s'élevaient les rétributions scolaires. »

Nous trouvons d'ailleurs quelques mots sur cette fondation ainsi que le nom de M. Dorzat dans la Vie du P. Champagnat à la fin du chapitre 15 (1^o partie).



¹ A la Côte-Saint-André.

² Au territoire identique à celui du département de l'Isère depuis le concordat de 1802.

³ L'association chargée d'administrer les biens de la paroisse.

Le curé de St Symphorien n'a pas été compagnon de M. Champagnat au séminaire

La suite des Annales de St Symphorien contredit les propos antérieurs car nous y apprenons que le curé Dorzat est mort en 1843 à l'âge de 83 ans après 30 ans de ministère et que c'est à la fin de ses fonctions de curé qu'il a fondé l'école des frères. D'ailleurs, j'ai pu retrouver l'acte de décès de ce prêtre nommé Romain Dorzat.

Nous y apprenons qu'il est né le 23 novembre 1760 à St Romain de Surieux (Isère) village situé au sud de la ville de Vienne, et non loin de celle de Roussillon ; qu'il est décédé à 82 ans et 9 mois le 21 août 1843. Il a effectivement été curé archiprêtre des St Symphorien d'Ozon et portait, à sa mort, le titre de chanoine honoraire. Madame l'archiviste du diocèse de Grenoble précise qu'il a été curé de cette paroisse du 29 avril 1813 au 9 janvier 1831. Les Annales des Frères Maristes nous disent d'ailleurs qu'après la révolution de 1830 l'école des Frères fut soumise à une violente concurrence de l'école mutuelle d'un certain Françon⁴ ; que « MM. les curé Dorzat, Giriné et Bois crurent devoir « laisser courir l'eau »⁵ et que « M. Molle⁶ qui leur succéda en 1840, fit de même ». Le passage de trois curés en une dizaine d'années montre que ni la cure ni l'école n'étaient faciles à tenir dans une commune politiquement divisée. En tout cas, vu son âge, Romain Dorzat était probablement déjà prêtre lorsque M. Champagnat est né en 1789. Et il est étrange que le F. Avit, à l'esprit pourtant vif, n'ait pas vu cela.

Le problème de la lettre au P. Champagnat

Comme le F. Avit nous dit que le curé Romain Dorzat a écrit au P. Champagnat je suis tenté de penser que cette lettre a servi de base à ce qu'il nous dit plus haut sur une amitié datant de 1814. Elle ne concernerait pas le curé lui-même mais un prêtre homonyme ou son vicaire : en tout cas quelqu'un de son entourage. Cette allusion à une amitié somme toute récente était un bon argument pour persuader le P. Champagnat d'envoyer des frères. Mais le F. Avit ne nous dit pas clairement si ses propos sont inspirés par une lettre qui aurait alors figuré dans les archives et qui, en tout cas, n'existe plus aujourd'hui.

Le rôle du F. Jean-Baptiste Furet dans la fondation

Le F. Avit aurait pu être renseigné aussi par le F. Jean-Baptiste Furet puisqu'il lui attribue un rôle actif dans la fondation:

« Fidèle à sa parole, le Révérend Père Champagnat fit le choix de deux Frères, qu'il envoya à Saint-Symphorien le 15 octobre 1827. Ces deux Frères étaient l'excellent Frère Barthélemy et le bon Frère Damien⁷. Ils firent la route à pied selon la coutume de ce temps-là, sous la conduite du Frère Jean-Baptiste, alors directeur de l'établissement de Neuville. Ils arrivèrent tous trois à Saint-Symphorien vers les 8 heures du soir, harassés de fatigue. A leur arrivée à la cure, M. le curé et son vicaire se levaient de table. Les Frères furent très bien reçus. On leur prépara un souper dont ils avaient grandement besoin. »

Le F. Avit tient certainement du F. Jean-Baptiste les détails de cette expédition. Et celui-ci aurait appris, cette histoire d'une relation de séminaire entre un abbé Dorzat parent du curé, et M. Champagnat. Après quelques jours le F. Jean-Baptiste rentre à Neuville, et « de 1827 à 1830, l'école (de St Symphorien) fut prospère ».

Nous sommes donc en présence de deux hypothèses sur la mémoire de cette amitié de 1814 : l'une venant d'une lettre ou au moins d'un écrit⁸ lié à la fondation de l'école ; l'autre d'une transmission orale par le F. Jean-Baptiste Furet.

⁴ Le F. Avit résume cette histoire dans les Annales de l'institut (1827 § 69).

⁵ C'est-à-dire adopter une attitude réservée.

⁶ C'est lui qui déclare le décès de Romain Dorzat.

⁷ Barthélemy Badard, l'un des premiers disciples. Il existe une biographie du F. Damien dans « Biographie de quelques Frères ».

⁸ Le parent du curé aurait pu joindre à sa demande un papier rappelant l'ancienne amitié.

Un second abbé Dorzat

J'ai trouvé sans trop de mal, dans les Annales de l'école des Roches de Condrieu, au bord du Rhône, au sud de Vienne, en face de Condrieu⁹, un second curé Dorzat.

« En 1827, la ville¹⁰ comptait 3.000 habitants. La navigation allait très bien alors et amenait une grande aisance parmi eux. Nous ignorons les noms des premiers curés de cette paroisse. M. Dorzat fut nommé en 1834 et la gouverna pendant 39 ans (donc jusqu'en 1873). »

Le F. Avit, qui nous le décrit comme « un bel homme, de manières simples et bon vivant » l'a certainement connu. Il était riche, et influent auprès de l'administration de l'Isère. Lui aussi demandera des Frères au P. Champagnat pour fonder une école. Mais il ne peut être le compagnon d'études du P. Champagnat en 1814. Son acte de naissance nous apprend que Charles-François Dorzat est né à Vienne le 9 septembre 1806 de Jean-Jacques Dorzat et de Rose Jacquier¹¹. Il était très probablement parent du curé de St Symphorien d'Ozon mais bien trop jeune, pour avoir été compagnon de M. Champagnat au séminaire. L'archiviste diocésain de Grenoble signale son ordination le 14 février 1830. Il est ensuite vicaire à Vinay, près de Grenoble, puis à Chuzelles près de Vienne jusqu'en 1834. Nos archives ont gardé une lettre de lui au P. Champagnat, lui offrant de faire breveter des Frères à Grenoble¹² grâce à son influence auprès de l'Académie.

Un troisième abbé Dorzat

Un travail sur l'Etat civil¹³ m'a permis de trouver un troisième abbé : Joseph Dorzat, né à Assieu, tout près des Roches de Condrieu et de St Romain de Surieu, le 30 ventose an 6 de la république (19 mars 1798) de Pierre Dorzat et de Marie Reynaud. Son décès est déclaré le 29 avril 1850 à la Guillotière, commune en face de Lyon, de l'autre côté du Rhône, un quartier aujourd'hui complètement intégré dans la ville. Son décès le 28 avril a eu lieu hors de sa résidence habituelle à St Symphorien d'Ozon, dans la maison de M. Richard-Vitton, maire de La Guillotière : un personnage fort important à l'époque. Il m'est impossible de savoir si cet abbé était en relations avec ce notable ou un simple locataire. En tout cas, des trois abbés Dorzat lui seul aurait pu être l'ancien compagnon de séminaire du P. Champagnat vers 1814, même si, né en 1798, il paraît un peu jeune pour être déjà au grand séminaire. Mais on est en un temps troublé et le grand séminaire reçoit des séminaristes d'âges et d'origines très divers. Le futur cardinal Donnet, qui entre à St Irénée en 1813 en même temps que Champagnat, est de 1895. Madame l'archiviste diocésaine de Grenoble précise qu'il a fait ses études à Lyon et a été ordonné, certainement à Grenoble, le 17 juin 1821. Il est nommé à son premier poste vicarial le 1^o avril 1825, à Ternay, commune du canton de St Symphorien d'Ozon, à quelques km de cette ville. Le 1^o octobre 1826 il devient curé de Vénissieux, au sud de Lyon à quelques km au nord de St Symphorien. Il y restera jusqu'en 1835.

⁹ Ces deux paroisses ont appartenu jusqu'en 1802 à l'ancien diocèse de Vienne, dont le territoire s'étendait sur les deux rives du Rhône.

¹⁰ En fait c'est la population des deux agglomérations situées l'une en face de l'autre sur les deux rives du Rhône et reliées par un bac. A partir de 1802 Condrieu appartient au diocèse de Lyon. La population des Roches de Condrieu n'est que de 873 habitants.

¹¹ Il décédera à 67 ans le 6 mai 1873

¹² « S. Marcelino Champagnat. Cartas recibidas » (lettre 169, 27 octobre 1838). Les Annales évoquent cette lettre de manière un peu confuse. Elle est citée *in extenso* dans l'introduction à la lettre 229 de Champagnat, du 4 décembre 1838, adressée à Monsieur Pierre Faure curé de Villeurbanne, qui demande une fondation d'école. Alors en Isère, Villeurbanne était une petite paroisse du diocèse de Grenoble sur la rive gauche du Rhône en face de Lyon. C'est aujourd'hui une ville de 150 000 habitants.

¹³ En France les actes de l'état-civil (naissances, baptêmes, décès) sont disponibles sur les sites internet des archives départementales. On peut les consulter sans se déplacer.

L'hypothèse Joseph Dorzat

Je poserai donc l'hypothèse suivante : Romain Dorzat, prêtre âgé et curé à St Symphorien d'Ozon a pour parent (neveu ou petit neveu ?) Joseph Dorzat qui l'a instruit de ses relations anciennes avec M. Champagnat dont l'œuvre commence à être connue. Pour soutenir sa demande de fondation le curé aurait fait état d'une ancienne relation d'amitié entre son parent jeune prêtre et Champagnat. Il n'est même pas impossible que ce soit Joseph Dorzat, habitant à deux pas de St Symphorien, qui ait fait la demande au nom de son oncle. Plus tard, le F. Avit aurait mal interprété cette correspondance, confondant les deux prêtres homonymes.

Mais il se peut qu'à l'occasion de la fondation de l'école, en octobre 1827, le F. Jean-Baptiste ait été informé de l'ancienne relation de séminariste entre Champagnat et le curé de Vénissieux Joseph Dorzat. Et c'est lui qui aurait fait connaître au F. Avit cette histoire un peu embrouillée.

Le F. Avit ne semble d'ailleurs pas complètement dupe de la confusion entre les deux abbés Dorzat. Dans les Annales de l'institut il nous dit (1816 § 71) que « 50 prêtres furent ordonnés avec lui (Champagnat) » en 1816 et en mentionne d'autres qui « ne furent pas ordonnés avec le vénéré Père », notamment « Mgr Donnet mort cardinal-archevêque de Bordeaux » et « Mgr Dufêtre, évêque de Nevers » (1796-1860) ordonnés seulement en 1819 parce que trop jeunes en 1816. Il ajoute à sa liste « M. Dorzat qui établit nos Frères à Saint-Symphorien d'Ozon ». Il ignore donc sa date d'ordination (1821) mais la suppose proche de celle de Donnet et Dufêtre. En tout cas, nous pouvons conclure que cette histoire de compagnons de séminaire n'est pas une fiction même si le F. Avit semble avoir mal maîtrisé son information.

Au-delà de l'hypothèse du vicaire Joseph Dorzat

Donc, vers 1814 Joseph Dorzat, jeune séminariste, aurait été en relation d'amitié avec Marcellin Champagnat qui lui aurait confié son projet de fonder une congrégation de frères. Cette hypothèse fondée sur la chronologie est considérablement renforcée par les propos du F. Avit qui évoquent des pratiques bien connues : celles des AAs (Associations des Amis) et « petites sociétés ». Il était courant en effet qu'au sein des séminaires se constituent de petits groupes fervents d'une douzaine de membres, théoriquement secrets, sous des vocables divers : le St Sacrement, l'Immaculée-conception, St Louis de Gonzague... pour y pratiquer l'amitié chrétienne à l'image de l'Eglise primitive. D'où leur devise : « Cor Unum Et Anima Una » (CU&AU) ou une formule proche. Il faut donc comprendre la phrase « ils étaient intimement liés d'esprit et de cœur » comme une variante de cette devise que les Maristes eux-mêmes ont souvent employée¹⁴.

De même, lorsque les Annales disent : « Ils se communiquaient sympathiquement leurs peines, leurs tribulations, leurs difficultés dans l'étude ainsi que leurs projets ultérieurs », c'est une évocation du fonctionnement des petites réunions secrètes, en principe hebdomadaires, durant lesquelles les Amis pratiquent la fraternité la plus étroite, partageant leur vie spirituelle intime, leurs inspirations, leurs bonnes actions, leurs difficultés, leurs projets apostoliques... Et il n'est pas étonnant que les annales aient retenu que : « C'est dans une de ces communications que l'abbé Champagnat fit connaître à M. Dorzat l'intention qu'il avait de fonder une congrégation de Frères instituteurs ».

Les premiers Maristes de St Irénée ont fonctionné ainsi en 1815-16 sous la direction de M. Courveille. Et il y avait à St Irénée d'autres sociétés plus anciennes dont j'ai parlé dans divers articles des Cahiers Maristes¹⁵. Elles étaient plus discrètes que secrètes et les directeurs du séminaire les contrôlaient avec prudence. Mais leurs membres ne devaient jamais en parler publiquement ni révéler leurs règlements.

L'importance du témoignage du cardinal Donnet

A ce texte, qui lève quelque peu le voile sur ces pratiques, dont le F. Avit semble avoir tout ignoré, fait écho une lettre tardive du cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux. Né à Bourg-Argental en 1795, après des études secondaires au collège d'Annonay (Ardèche) il entre à St Irénée en novembre 1813 en

¹⁴ Elle se trouve plusieurs fois dans le Testament spirituel de M. Champagnat.

¹⁵ J'en ai même découvert une, intitulée « Les Amis du cordon » (CM n° 23, juin 2006, p. 55-9).

même temps que J.C. Colin et M. Champagnat. Dans une lettre de 1864¹⁶ il évoque sa « vieille amitié » avec M. Champagnat dont il vient de lire la biographie. Ils étaient « presque compatriotes » puisque natifs de lieux proches, et avaient fait ensemble leur théologie (en 1813-1816). Il voit en M. Champagnat, dont la chambre était à côté de la sienne au séminaire, « un des hommes les plus dignes à tous égards » et ajoute : « Il m'avait fait souvent le confident de ses pensées les plus intimes ». Nous n'en saurons pas plus sur cette relation mais ces propos suggèrent que Donnet, comme Dorzat, a connu très tôt le projet de fondation de Champagnat¹⁷. Tenus par le secret demandé aux membres de toute AA ou « petite société », tous deux se contentent d'évoquer une amitié intime qui va bien au-delà des affinités adolescentes ou de jeunesse et n'a rien à voir avec des « amitiés particulières ». Souvent ces amitiés spirituelles s'effilochent après le temps du séminaire, ou demeurent sur un mode mineur, avec d'éventuels réveils de circonstance, un peu comme il arrive avec les anciens élèves de grandes écoles. Il en est ainsi avec Donnet et Dorzat. Assez fréquemment la société des amis génère des vocations missionnaires et même parfois des congrégations durables, comme c'est le cas avec les Maristes.

Le réseau des amitiés non maristes de M. Champagnat

Donnet et Dorzat ne sont pas les seuls amis de M. Champagnat. Les sources maristes connaissent M. Duplay. Et l'abbé Chausse, son biographe,¹⁸ en cite d'autres :

« Pendant son séjour à Verrières, Jean-Louis Duplay fit la connaissance de MM. Champagnat, fondateur des Frères Maristes ; Merlaton, de Firminy ; Jourjon, de Ste Croix, près de St Just Malmont. L'amitié de ces quatre pieux condisciples dura autant que leur vie. »

Le volume 2 des Lettres du P. Champagnat (Rome, 1987, p. 208-209) contient une notice biographique de M. Jean-Louis Duplay (1788-1877) entré à Verrières en novembre 1804, un an avant lui. En 1809 il va faire sa philosophie à L'Argentière tandis que Champagnat reste à Verrières jusqu'en 1813, puis entre à St Irénée en 1811, deux ans avant Champagnat. Il sera ordonné prêtre en 1814. L'amitié entre les deux hommes semble s'être forgée essentiellement à Verrières et en tout cas avant que ne se structure le projet mariste en 1814-1816.

Sur les deux autres amis de Champagnat je ne trouve rien dans les sources maristes. La biographie de M. Duplay signale (t. 1 p. 274) que M. Jourjon, natif de St Just-Malmont et curé de St Victor-Malescours (Haute-Loire), deux villages tout près de Marllhes mais pas dans le même diocèse, avait envoyé à Champagnat deux instituteurs « pour l'instruction de ses premiers novices ». Nous connaissons le nom de l'un d'eux : Maisonneuve¹⁹. Et l'abbé Chausse ajoute que M. Jourjon dirigeait vers les Frères Maristes des jeunes gens de sa paroisse. L'amitié entre ces hommes était certainement due d'abord à la proximité de leurs lieux d'origine. Mais ensuite ils avaient certainement forgé entre eux un lien plus profond, sur lequel nous ne savons rien.

Une société fondée sur l'esclavage marial ?

En dépit de renseignements fragmentaires le texte des annales et la lettre Donnet me permettent de poser l'hypothèse de l'adhésion de Champagnat, Dorzat et Donnet à une même société d'amis autour de 1814 au grand séminaire St Irénée, avant que M. Champagnat n'adhère à la Société de Marie. Il pourrait s'agir d'une société du Saint Esclavage de Marie. Ce type d'association était fréquent en Europe depuis le XVI^e siècle. Il s'agissait, bien sûr, d'un esclavage au sens métaphorique, plutôt un lien de vassalité, envisagé comme une faveur, selon la tradition de l'amour chevaleresque : la Dame (Notre Dame dans le cas de cette dévotion) acceptant le dévouement absolu de celui qui se juge indigne d'elle. Nous savons

¹⁶ OM3/ doc. 888 p. 989. Voir aussi cette lettre dans Circulaires, T. 3 p. 544-45. Sa lettre révèle qu'il a été très proche des origines maristes sans en faire partie.

¹⁷ Le reste de sa lettre est consacré essentiellement à des épisodes des origines de la Société de Marie auxquels il a été mêlé.

¹⁸ *Vie de M. l'abbé Jean-Louis Duplay, prêtre de St Sulpice, ancien supérieur du grand séminaire de Lyon, 1887*, tome 1 p. 104.

¹⁹ Les sources mariste ne mentionnent pas de second instituteur.

que le curé d'Ars à Verrières faisait partie d'une société du saint esclavage²⁰ quand Champagnat s'y trouvait aussi. J'ai déjà traité ce sujet dans une article des Cahiers Maristes (CM n° 35, p. 75...) et ne compte pas y revenir en détail. Je rappelle simplement le contenu d'un paragraphe du carnet de résolution de Champagnat grand séminariste, datable de 1814 (OM1/ doc. 36) :

« Mon Dieu, vous connaissez (sic) ma misère. Ayez pitié de moi, je vous en conjure. Ste Vierge, vous savez que je suis votre esclave. A la vérité, je suis indigne d'une si grande faveur, mais c'est en cela même qu'éclatera votre bonté à mon égard. Ainsi soit-il ²¹».

C'est le seul texte dans lequel Champagnat se considère comme « esclave » de Marie. En adhérant au groupe mariste il aurait délaissé cette société au nom discutable et discuté pour adhérer à une autre dans laquelle, au fond, régnait la même sensibilité mais avec un nom plus acceptable et un projet combien plus prometteur ! Le cardinal Donnet (Circulaires, T. 3 p. 545) fait peut-être allusion à ce changement d'allégeance quand il dit : « J'avais prédit au Père Champagnat les mauvais tours que lui jouerait Monsieur Courveille ».

Enfin, le F. Avit s'est-il inspiré d'un écrit ou d'un récit du F. Jean-Baptiste ?

A l'issue de cette étude je pense que le F. Avit s'est inspiré d'un écrit, probablement une lettre. Il est vrai qu'avant de rédiger ses Annales des maisons il consultait les archives de l'institut et avait soin de copier ou au moins de citer les documents qu'il y trouvait. Comme il ne prétend pas clairement citer une lettre du curé Dorzat ou de son homonyme, j'ai été tenté d'en déduire que sa source était le F. Jean-Baptiste²². Je crois cependant que les renseignements donnés par le texte des Annales sur la société des amis sont trop précis pour venir d'une tradition orale. Et la lettre Donnet donne du poids à l'hypothèse d'une société d'amitié spirituelle. Je crois donc que le F. Avit ignorait tout de ces AAs et petites sociétés de séminaires. En outre, surpris et peut-être choqué par une histoire d'amitié un peu étrange et des confidences précoces, il en aurait donné une interprétation embarrassée et en partie fautive car elle cadrerait très mal avec l'image classique du Fondateur. Il est vrai que le F. Jean-Baptiste avait une mémoire exceptionnelle ; qu'il avait connu le curé Dorzat et peut-être son parent. A l'occasion de la fondation de l'école il aurait pu recueillir quelques confidences sur une ancienne amitié. Mais l'hypothèse d'un écrit à la base de cette histoire me paraît la plus vraisemblable.

Un regard nouveau sur le Champagnat d'avant la Société de Marie.

Si nous prenons au sérieux l'information donnée par le F. Avit, la Société de Marie ne serait pas la première « petite société » à laquelle il aurait appartenu. Et nous connaîtrions au moins deux de ses anciens compagnons : le futur cardinal Donnet et le jeune abbé Dorzat. Surtout, c'est avant d'appartenir au groupe mariste que lui serait venue l'idée de fonder une congrégation de Frères. Il est vrai que les autres aspirants maristes ont toujours reconnu que l'idée de fonder des frères lui appartenait en propre, mais qu'il l'avait exprimée au sein de la SM. Au contraire, les Annales envisagent un projet de fondation des Frères antérieur à celui de la SM, et donc indépendant de lui dans un premier temps, ce qui n'est pas sans conséquences sur la compréhension de notre histoire. Cette chronologie rejoint la thèse de J.C. Colin qui a toujours affirmé qu'avant Courveille un groupe, dont lui-même avait fait partie, avait existé et que M. Courveille n'était pas le fondateur mais le révélateur de la Société de Marie. Il aurait structuré autour de son projet de SM, des groupuscules et des individus dont Champagnat, aux intentions semblables mais non identiques.

Ceci dit, mon dossier d'investigation n'est pas clos : l'existence d'une petite société du Saint Esclavage de Marie à Verrières est connue par la biographie du curé d'Ars, mais nous ne savons si de futurs

²⁰ J'ai encore trouvé les statuts d'une société au séminaire de Clermont-Ferrand en 1871 dont les adeptes, copiant d'anciens statuts, se proclament esclaves de Marie avec pour devise : « Tout à Jésus par Marie, tout à Marie pour Jésus ».

²¹ Une 3^e partie de ces résolutions datée du 3 mai 1815, veille de l'Ascension (on est pendant les 100 jours), renouvelle les résolutions précédentes et en ajoute d'autres.

²² Dans les annales de l'institut le F. Avit fait plusieurs fois allusion à ses conversations avec le F. Jean-Baptiste. Et puis, si le F. Avit avait trouvé une lettre aurait-il confondu les abbés Dorzat ?

Maristes en ont fait partie. Souvent ces associations de séminaristes en philosophie se continuaient par une association de « théologiens » au grand séminaire. Mais l'histoire de l'amitié Champagnat-Dorzat-Donnet en est le seul indice. Enfin, grâce à Madame Corporon l'archiviste du diocèse de Grenoble j'ai pu documenter un peu mieux les abbés Dorzat. Mais il faudrait clarifier davantage le déroulement apparemment atypique de la carrière ecclésiastique de l'abbé Joseph Dorzat.

Je pense néanmoins que la recherche déjà effectuée permet d'ouvrir une fenêtre sur la spiritualité, les relations et les projets de Marcellin Champagnat avant son adhésion à la SM. Et cet aperçu nous porte à concevoir de manière un peu différente les origines de la Société de Marie.

F. André Lanfrey / mai 2023